

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er septembre 2015

DADUE PRÉVENTION DES RISQUES - (N° 2982)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° CD14

présenté par
Mme Le Dissez, rapporteure

ARTICLE 11

À l'alinéa 12, avant la seconde occurrence du mot :

« informe »,

insérer le mot :

« en ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.